

Monsieur Jean Paré,

J'ai assisté à la soirée de consultation publique du 7 avril dernier mais malheureusement, je ne peux assister à celle du 13 avril prochain. Je me permets de vous donner par écrit mon opinion sur la demande de dérogation du projet de l'hôtel Ogilvy.

- 1- Je suis totalement opposé à toutes modifications quant à la hauteur maximale du futur projet. Dans le plan on demande ~~44~~ mètres. Cela doit rester ~~44~~ mètres.
- 2- Il ne doit y avoir de commerces qu'au rez-de-chaussée. Les galeries de boutiques sont déjà en trop grand nombre et le boulevard de Maisonneuve a déjà plus que son lot. À la rigueur, on pourrait accepter des bureaux au premier étage seulement. Tout le reste doit strictement être du résidentiel. (J'ai un doute sur la viabilité d'un autre hôtel... parlez-en au Vogue juste en face).
- 3- En ce qui concerne le mur aveugle côté Nord de l'hôtel de la Montagne : je crois qu'il serait possible de percer des fenêtres dans le mur de béton sans affaiblir la structure portante. Ainsi les chambres au-dessus de ~~44~~ mètres auraient une vue sur le côté Nord de la ville. De plus, l'étage dormant sur le toit de l'hôtel Ogilvy pourrait servir à ouvrir un restaurant avec terrasse. Il y a déjà un bar au sommet de l'hôtel de la Montagne.
- 4- Malgré l'occasion ratée avec le projet Lépine entre Stanley et Drummond de tracer un boulevard de Maisonneuve rectiligne, je suggère à la ville d'exproprier le bar chez Wanda pour démolir ce petit immeuble sans intérêt et de tracer la limite Sud du boulevard dans le même tracé que l'on retrouve à l'Est de la rue Stanley. Ceci aurait pour résultat de faire de l'hôtel Ogilvy l'immeuble occupant le coin sud-ouest de l'intersection et permettrait un aménagement plus élégant à la fois pour l'hôtel et pour le boulevard. On pourrait en profiter pour aménager des arcades sur le boulevard de

Maisonneuve, dans le même esprit que celles de la bibliothèque de l'Université Concordia juste à l'Ouest du site.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à mes commentaires et je vous avise que je suis au courant que tous les commentaires écrits seront intégrés sur le site de la Commission.



Jean-Yves Bourdages